

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022

Le 24/10/2022 à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme le Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 18/10/2022.

PRESENTS : Ludivine BIZOT, Sylvie FICHOT, Marie-Noëlle MANLAY, Laurent GUENEBAUT, Lydie SYNIEC, Bernard PRUDHOMME, Frédéric VIETTE, Elise PETIDENT, Madeleine KESSLER.

EXCUSEE Patricia GLORIA donne procuration à Ludivine BIZOT

ABSENTE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie FICHOT

Approbation du dernier CR :

Dès lors, le conseil municipal approuve la séance du 19/09/2022 à l'unanimité des membres présents et représentés

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE L'ETAT (DETR) POUR LE PLAFOND DE LA DES FÊTES

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil départemental de 5000 € dans le cadre d'appel à projet village Côte d'Or et demande une subvention à l'Etat (DETR) de 4 431.54 € afin de réaliser les travaux d'isolation du plafond de la salle des fêtes. Le reste à la charge de la commune sur le montant HT est de 3 230 €

Objet : COLIS DES AINES

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif à 25 € maximum par colis.

Objet : RECENSEMENT 2023-NOMINATION DE L'AGENT RECENSEUR

Vu la candidature de Mme Christine VIETTE pour la fonction d'agent recenseur

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'accepter la candidature de Mme Christine VIETTE en tant qu'agent recenseur

POINTS D'INFORMATION

- * Le composte est en cours, mais c'est très difficile de mettre en place un composte collectif, nous attendons ce que la CCTA nous propose.
 - * La fille de M. Aubry nous propose un grand sapin de Noël (celui de son père qu'elle doit faire couper) mais malheureusement ce dernier est trop compliqué à installer et à décorer.
 - * La gazette et le livret d'accueil sont en cours.
 - * Des panneaux de priorités aux ponts seront installés.
 - * Le cantonnier quitte ses fonctions le 30 novembre 2022, nous recherchons de nouveau un agent polyvalent avec permis de conduire.
 - * Le goûter de Noël (commune/comité « les 3 ponts ») aura lieu le dimanche 4 décembre 2022.
 - * Le locataire du logement communal a été expulsé le 5 octobre dernier. Le nécessaire est fait pour l'évacuation de son véhicule.
 - * Les projets de travaux pour 2023 sont : la bâche incendie vers la maison –Bourdon, l'isolation du plafond de la salle des fêtes et si le budget le permet, des travaux de rénovation dans le logement.
- Des recherches aides seront approfondies pour la rénovation des cloches.

Séance levée à 20h15

